

COMMUNE DE BLESSAC

Compte rendu du conseil municipal du lundi 04 décembre 2017

Etaient présents : Mmes ARTETA, FINK TEHERY, LABOURIER, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, VADIC

ainsi que, MM. BERNARD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET,

Absents : Mrs CHEZEAU, SERRE

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

1 - Eclairage public à la Borderie : demande subvention DETR

2 points lumineux LED installés à la borderie pour 7947,30 € (sub sdec 3015,00 €, sub DETR 998,74 €, à charge de la commune 3 933,19 €).

Vote à l'unanimité : 13 pour - 2 absents

2 - Investissement 2018 avant le vote du prochain budget

25 % de dépenses de l'année N-1

Vote à l'unanimité : 13 pour - 2 absents

3 - Nomination d'un habitant de la commune au Conseil de développement

Le conseil municipal propose Florian Tournade ou Florian Labourier pour représenter la commune au Conseil de développement. Selon les envies de chacun, Florian Tournade serait prêt à accepter cette nomination.

Vote à l'unanimité : 13 pour - 2 absents

4 - Vente de biens de section à Olivier Chezeaud

Le conseil municipal avait demandé aux domaines pour les tarifs. Le conseil municipal propose l'ensemble des parcelles de 4830 m² au prix de 1000 € l'ensemble.

Vote à l'unanimité : 13 pour - 2 absents

5 - Déclassement et aliénation chemin communal à Franck Schmidt

M. Allais a envoyé un courrier à la mairie pour indiquer que la route pour aller chez lui était en très mauvais état. Le chemin qui sépare les maisons de M Schmidt et M Allais appartient à la mairie. Cette partie intéresserait M Schmidt et s'engagerait à payer le goudronnage. Il resterait à goudronner que la partie chez M Allais par la commune.

Le prix du m² du chemin est proposé à 5€.

Vote à l'unanimité : 13 pour - 2 absents

6 - Ircantec pour le personnel contractuel

Le conseil municipal a voté un contrat d'assurance à la CMP pour le personnel Ircantec et qui prendra effet au 01/01/2018.

Vote à l'unanimité : 13 pour - 2 absents

7 - Questions diverses

On a commandé un échafaudage au prix 1280 € (échelle comprise). Cet achat rentre dans le cadre de la gestion des risques pour les employés.

M. Magnat et M. Durand se sont renseignés pour le prix d'un girobroyeur chez M. Penache au prix de 1000 € HT plus un cardan roue libre à 180 € HT (1380 € TTC). Le conseil municipal est donc favorable à cet achat.

Il est demandé de mettre du grillage sur l'ancien stade côté route afin de ne plus y pénétrer.

L'association du foot a remercié la mairie pour la mise en place du nouveau chauffe-eau.

Cette même association demande à isoler les vestiaires et la buvette avec des matériaux de récupération et de pouvoir faire ces travaux à leurs frais. Reste à savoir les normes à suivre.

Il faudrait prévoir de remettre des buses neuves devant chez Florian Tournade et Chez Mme Gabiache aux Barbaries (soucis d'accumulation d'eau).

Adhésion pour 2018 à la CDC pour la mise à disposition du matériel de terrassement.

Suite à la visite d'un technicien de l'Etat concernant les normes anti-intrusion et attentat il a été constaté que les portes de l'école posent un souci d'anti-intrusion car elles n'ont pas de verrou mais seulement des clés...

L'arbre de Noël sera le 22 décembre à St Marc à Frongier à 17h30.

Vote à l'unanimité : 13 pour - 2 absents